

Colloque sur l'établissement des jeunes en agriculture



Transférer ou
démanteler : une
formule à plusieurs
inconnues

Isabelle Allard et Jean Philippe Perrier
Traget Laval, Université Laval

Recherche sur le démantèlement et les formules de transfert de ferme

Objectifs

- Mieux comprendre le choix des agriculteurs;
- Tracer le portrait de la ferme au moment de la décision;
- Analyser la formule retenue;
- Connaître la situation de l'agriculteur retiré.

Traget Laval

• Cette conférence portera sur les résultats de la recherche intitulée: Démantèlement et formules de transfert de ferme au Québec. Comme son titre l'indique, elle renferme essentiellement deux volets soit celui concernant le démantèlement et l'autre traitant du transfert de ferme.

• Pour ce qui est des objectifs de l'étude ils étaient de:

- Mieux comprendre le choix des agriculteurs de transférer leur ferme ou la démanteler;
- Tracer le portrait de la ferme au moment de la décision;
- Analyser la formule retenue;
- Connaître la nouvelle situation de l'agriculteur retiré.

Plan de la présentation

- **Problématique**
- **Définitions retenues**
- **Méthodologie**
- **Présentation des résultats**
- **Conclusion**

Traget Laval

•Le plan de la présentation est le suivant:

Dans un premier temps, sera abordée la problématique du transfert de ferme et du démantèlement suivi des définitions des concepts qui ont été retenues pour les fins de l'étude. Ensuite quelques aspects méthodologiques seront abordés pour arriver au cœur du sujet soit la présentation de certains résultats de l'étude et nous termineront par de brèves conclusions.

Problématique

Évolution structurelle du secteur agricole

- Augmentation de la taille des fermes et capitalisation
 - Inflation du prix des actifs agricoles
 - Évolution technologique
 - Hausse de l'endettement et réduction de la marge
-
- Augmente les difficultés au transfert
 - Ouvre la porte au démantèlement

Traget Laval

• Depuis les 30 dernières années, le secteur agricole québécois a connu une importante évolution structurelle qui s'est caractérisée notamment par une augmentation de la taille des fermes et une forte capitalisation, par l'inflation du prix des actifs agricoles et par une forte évolution technologique. Du coup, cela a contribué à hausser l'endettement et à réduire la marge de l'entreprise agricole.

• Ces changements ont entraîné une diminution du nombre d'exploitations agricoles et ont eu des effets directs sur le modèle de transfert de ferme. En fait, c'est la fonction de transmission qui est globalement en crise aujourd'hui. Non seulement ne sait-on plus trop comment transmettre l'entreprise, mais dans certains cas, la transmission est bloquée ce qui ouvre la porte au démantèlement.

Définitions

■ Transfert

Processus constitué de trois éléments à transférer : le travail, la gestion et les actifs. Sauvegarde de l'entreprise.

■ Démantèlement

Vente à la pièce d'une partie ou de la totalité des actifs de la ferme. Modification ou disparition de l'entreprise.

Traget Laval

• Nous avons d'abord été amené à définir les concepts de base de l'étude, c'est-à-dire ce qu'on entend par transfert, par démantèlement et comment nous définissons un agriculteur retiré.

• La définition du processus de transfert que nous avons retenue s'inspire de celle donnée par Norah Keating et Brenda Munro, professeurs de l'Université de l'Alberta, qui ont notamment étudié le processus et les implications du transfert de la ferme familiale. Donc, pour les besoins de notre recherche, le transfert est constitué de trois éléments soit le transfert du travail, de la gestion et de la propriété. Notons ici que cette définition concerne tant le transfert familial que le transfert à un étranger, mais que ce processus doit nécessairement impliquer la sauvegarde de l'unité de l'entreprise.

• Ensuite, nous avons défini le démantèlement comme étant la vente à la pièce d'une partie ou de la totalité des actifs de la ferme. Cette vente entraîne une modification structurelle importante de l'entreprise ou sa disparition. Il est à noter que ce phénomène est susceptible d'apparaître lorsque les fermes valent plus en partie qu'en totalité.

Définitions

- **Agriculteur retiré**
 - **Peu ou pas de revenus provenant d'une activité agricole ;**
 - **Peu ou pas de responsabilités dans la gestion ;**
 - **Peu ou pas d'implication dans les tâches de la ferme.**

Traget Laval

•Lorsqu'on s'est attardé à préciser ce qu'on entendait par producteur retiré, on s'est rendu compte qu'il y avait une certaine ambiguïté quand on prenait en considération les notions de propriété et d'activité agricole. Par exemple, un producteur qui a transféré son entreprise tout en conservant des actions ou des parts dans la société, n'a plus d'activités sur la ferme, ni de responsabilités, mais reste encore propriétaire de la ferme. Correspond t-il à un producteur retiré? C'était donc important d'y apporter des précisions.

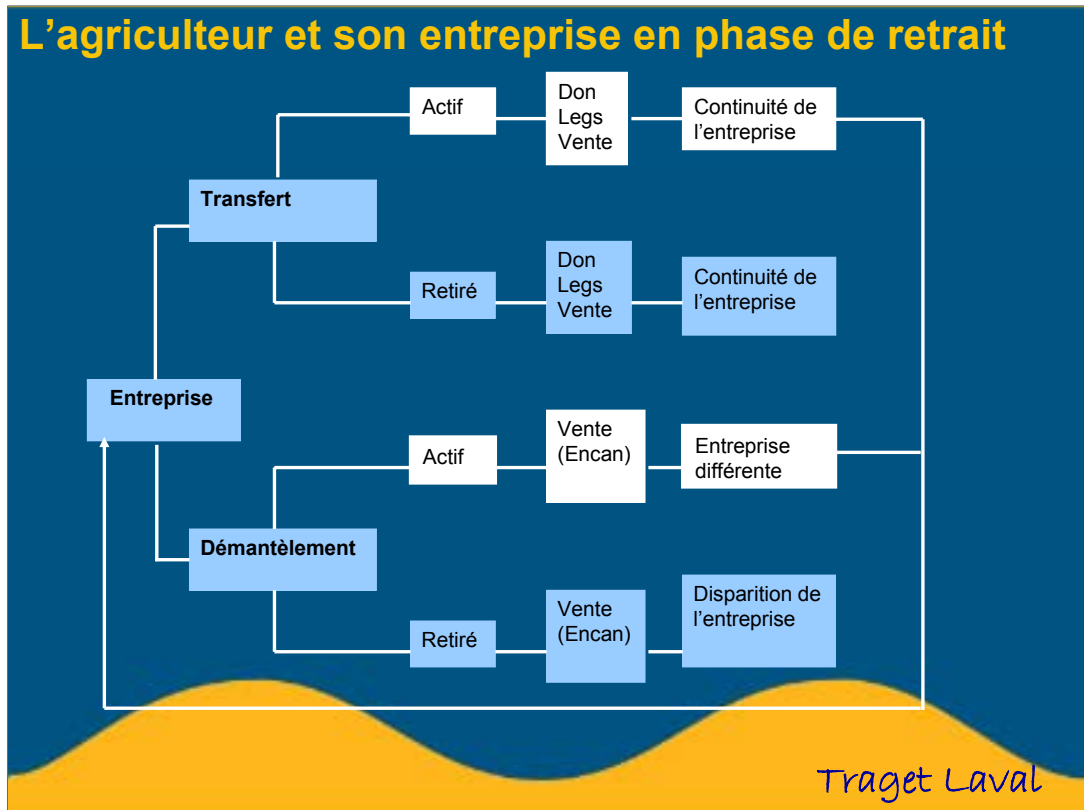
•Alors le concept de producteur retiré a été défini selon 3 critères :

-Qu'il ait peu ou pas de revenus provenant d'une activité agricole;

-Qu'il ait peu ou pas de responsabilités dans la gestion de l'entreprise;

-Qu'il soit peu ou pas impliqué dans les tâches quotidiennes de la ferme.

L'agriculteur et son entreprise en phase de retrait



•La figure suivante conceptualise le processus de l'agriculteur et son entreprise en phase de retrait. Dans un premier temps, le propriétaire doit faire un choix qui est de transférer ou de démanteler sa ferme. S'il choisit de la transférer, qu'il se retire ou non de l'agriculture, le processus mène à la survie de l'entreprise.

•Si le propriétaire décide de démanteler son entreprise agricole, le mouvement des actifs agricoles devient alors important. D'un côté, le propriétaire demeure actif lorsqu'il ne vend qu'une partie des avoirs pour reconverter sa ferme dans une autre production ce qui entraîne une modification de la structure de l'entreprise. D'un autre côté, si le propriétaire démantèle complètement son entreprise, il se retire du métier et l'entreprise disparaît.

•Aussi, l'aspect cyclique du processus fait en sorte que les producteurs toujours actifs, peuvent à nouveau se retrouver devant le choix de transférer ou de démanteler la ferme. Cette figure nous a aidé à cerner la population à l'étude puisqu'on s'est intéressé aux producteurs s'étant retirés du métier, c'est-à-dire aux cellules bleues de la figure.

Les quatre dimensions

- **Technico-économique**
- **Financière**
- **Fiscale**
- **Organisationnelle**

Pour chacune, des indicateurs ont été choisis afin de tracer le portrait de la situation avant, pendant et après le processus.

Traget Laval

• Les dimensions technico-économique, financière, fiscale et organisationnelle ont été étudiées pour arriver à connaître dans quelle situation se trouvait l'entreprise lorsqu'elle a été transférée ou démantelée. Pour chaque dimension, des indicateurs ont été choisis afin de tracer le portrait de la situation avant, pendant ou après le processus et ont servi à l'élaboration du questionnaire d'enquête.

Méthodologie

- **Étude de cas : Avantages et limites**
- **24 cas de transferts de ferme et de démantèlements**
- **Identifiés par les SGA et les GCA**

Traget Laval

• Nous avons choisi une approche de type qualitative qui vise à induire des connaissances du terrain et qui est basée sur des entrevues semi-dirigées avec des exploitants retirés de l'agriculture. La méthode retenue est l'étude de cas inter-sites, appelée aussi comparaison multi-cas.

• La nature de cette recherche n'a pas comme but de faire des généralisations, mais plutôt de défricher un terrain qui est disons inexploré et de dégager des tendances globales et des variations dans le processus de démantèlement et de transfert de ferme. Donc à partir de nos résultats, on ne peut pas généraliser à l'ensemble des transferts et des démantèlements.

• L'échantillon a été fixé à 24 cas de transferts de ferme et de démantèlement. Ce sont majoritairement les productions laitières et porcines qui composent l'échantillon, réparti principalement dans les régions du Centre-du-Québec, de la Montérégie et du Bas-St-Laurent. Les répondants ont été identifiés par l'entremise des Syndicats en Gestion Agricole et des Groupes Conseil Agricole.

Transfert de ferme

Transfert 15 cas	
Production principalement laitière	
Âge des répondants	62 ans
Nombre d'années à la ferme	32 ans
REER	100 000 \$
Actifs totaux	1 800 000 \$
Endettement	24%
Produits bruts	360 000 \$
Solde résiduel	22 000 \$
Don au transfert	50%
Impôt payé	3,80%

Traget Laval

- En ce qui concerne le transfert de ferme:
- Nous avons analysé 15 cas de transfert qui sont principalement en production laitière. L'âge moyen des répondants enquêtés est de 62 ans et ces exploitants ont passé environ 32 années à la ferme. Lors du transfert, les répondants avaient mis de côté en moyenne 100 000\$ de REER en vue de leur retraite.
- Concernant les caractéristiques financières de ces fermes, ce sont des fermes qui ont des actifs totaux d'environ 1 800 000\$, un taux d'endettement de 24% ce qui équivaut à la moyenne provinciale, des produits bruts d'environ 360 000\$ et un solde résiduel moyen de 22 000\$.
- Le don fait à la relève lors du transfert équivaut à 50% et le taux d'imposition payé est de 3,80%.
- Considérant ces critères, ce sont en moyenne des fermes qui peuvent supporter un maximum de 250 000\$ de dettes supplémentaires réparties sur 20 ans. Par contre, si on fait un calcul rapide on observe qu'il y a eu un réendettement moyen de 650 000\$. Ce qu'on peut en conclure, c'est que suite au transfert, certaines de ces fermes vont se retrouver dans une situation précaire ou du moins pas évidente du tout.

Transfert de ferme

- **Transfert graduel (20 - 80 %)**
- **Planification sur 5 ans et plus**
- **Mode privilégié : financement par le vendeur**
- **L'agriculteur retiré va toujours à la ferme**

Traget Laval

- On constate que la majorité des transferts se fait graduellement, c'est-à-dire qu'un premier 20% des parts ou des actions est généralement transmis en échange de la prime à l'établissement et le reste lors du transfert.
- La planification se fait sur une durée de 5 ans et plus et le mode de transmission privilégié est le financement par le vendeur, c'est-à-dire que le cédant vend son entreprise en acceptant une balance de vente qui est souvent répartie sur une période de 20 ans.
- La majorité des agriculteurs retirés retourne à la ferme ce qui leur permet de rester actifs et de conserver un certain statut social, un sentiment d'appartenance. Un fait à souligner c'est que ce travail qui est offert gracieusement, permet à l'entreprise de faire les paiements donc les producteurs retraités travaillent en quelque sorte pour le remboursement de leur propre ferme.

La situation financière

- Le tiers des entreprises est en difficulté
- Causes :
 - Endettement élevé
 - Importants investissements
 - Inefficacité technico-économique
 - Changement de production
- Autres éléments de la comparaison :
 - Taille des entreprises
 - % de don fait à la relève
 - Durée du processus
 - Attachement au patrimoine agricole

Traget Laval

•Parmi les 15 cas de transfert, le tiers des entreprises se trouvait au moment du transfert en difficulté financière. Différentes causes ont été relevées pour expliquer cette précarité : Un endettement élevé, Certaines entreprises on fait d'importants investissements juste avant le transfert et très souvent lors de la période de co-exploitation, L'inefficacité technico-économique. Dans certains cas ces difficultés font suite à un changement de production

•Aussi, nous avons comparé les entreprises ayant une bonne situation financière avec celles qui éprouvaient des difficultés.

•On constate que les entreprises en difficulté sont en général beaucoup plus petites. Dans la majorité des cas, elles ont du faire plusieurs investissements pour que l'entreprise soit transférable et les ont fait tardivement. On observe donc un endettement plus élevé soit 43% par rapport à 15% pour les fermes qui vont bien financièrement et une efficacité technico-économique beaucoup plus faible.

•Par conséquent, le pourcentage de don fait à la relève est plus faible étant donné le manque de ressources financières.

•Contrairement aux entreprises ayant une bonne situation financière, le processus de transfert se fait sur une plus courte période. On peut se demander si c'est dû à l'inefficacité, au fait que ce soit des entreprises de plus petites taille? Et on constate que ce sont des fermes où il est passé plusieurs générations, souvent plus de 4 et un fait surprenant c'est que l'attachement au patrimoine agricole est moins fort.

L'impôt

➤ Niveau moyen d'impôt payé

- 3% pour les transferts
- 7% pour les démantèlements

➤ Préoccupation des répondants

➤ Rôle des intervenants

➤ Influence de la forme juridique

Traget Laval

- Parmi les nombreux résultats obtenus nous avons choisi de traiter de l'impôt et de la notion de l'équité.
- Suite à l'analyse, on arrive à un niveau moyen d'impôt payé de 3% pour les transferts et de 7% pour les démantèlements. On remarque un % plus élevé pour les démantèlements c'est logique puisqu'ils n'ont pas accès aux règles de roulement.
- L'impôt est un des éléments de préoccupation qui revient le plus souvent lors de la transmission de l'entreprise. Comment concilier retrait de l'agriculture et retraite confortable? En fait, les lois de l'impôt sur le revenu tant provinciale que fédérale prévoient plusieurs mécanismes qui permettent de transférer les biens agricoles avec un minimum d'impact fiscal. C'est donc une préoccupation qui peut facilement être déchargée sur les experts dans le domaine. Ces derniers connaissent les façons de faire et peuvent diminuer au minimum le montant d'impôt payé.
- De plus, il est à noter qu'il n'est pas obligatoire de complexifier et de multiplier les formes juridiques pour arriver à un faible niveau d'impôt.
- S'il y a deux mots à retenir en ce qui concerne l'impôt c'est de planifier et de se préparer!

L'équité

- **Concept ambigu et relatif**
- **Préoccupation surtout féminine**
- **Peu de concrétisation**
- **Rôle des intervenants**

Traget Laval

•L'équité est un concept ambigu et relatif puisque c'est une perception. Tout le monde la définit à sa façon d'autant plus qu'équité ne veut pas dire égalité.

•On constate que c'est surtout une préoccupation féminine et bien que ce soit une importante préoccupation lors du transfert, il y a très peu de concrétisation qui est fait. En ce moment, on serait plutôt dans une phase de conscientisation et de là l'importance du rôle des intervenants comme les fiscalistes, comptables et conseillers en transfert puisqu'ils jouent un rôle majeur sur la prise de conscience des agriculteurs et sur les actions qu'ils poseront par la suite.

•Il faut insister sur l'importance du rôle de facilitateur des différents intervenants du milieu. C'est important de poser des questions pour faire préciser et formaliser le sens derrière la valeur de l'équité.

Démantèlement

Production principalement laitière	
Âge des répondants	49 ans
Nombre d'années à la ferme	19 ans
REER	37 000 \$
Actifs totaux	1 000 000 \$
Endettement	41%
Produits bruts	245 000 \$
Solde résiduel	-10 000 \$
Impôt payé	7,10%

Traget Laval

Présentation de la situation moyenne

Valeur de la ferme 1000000 moins les dettes 400000, reste 600 000 \$ de la vente

Démantèlement

- **Situation financière difficile**
- **Peu planifié**
- **Logique monétaire**
- **Absence de projet commun**

Traget Laval

Les 2/3 des fermes qui ont démantelé sont dans une situation financière difficile : on vient de voir un taux d'endettement élevé. De plus l'efficacité technico économique est faible (c'est à dire un % de charges généralement élevé) ce qui conduit à un solde résiduel négatif.

Les démantèlements sont généralement peu planifié, font suite à un évènement souvent extérieur à l'entreprise (offre d'achat que l'on ne peut refuser, offre d'emploi rémunératrice, échec de fusion d'entreprises, ...). Dans les autres cas, c'est la solution de dernier recours, « on n'avait plus le choix ».

C'est une logique monétaire qui est mise de l'avant : Tant qu'à démanteler on va récupérer le maximum !

Fait remarquable : dans la très grande majorité des cas, la personne enquêtée est un homme. Les femmes sont peu ou pas impliquées dans l'entreprise. L'aventure dans l'entreprise agricole est le projet professionnel de l'homme seulement pas du couple. Ce n'est pas un projet familial. Ce qui explique sans doute la logique monétaire : on préserve le patrimoine familial (l'entreprise agricole n'étant qu'un élément financier constitutif de ce patrimoine).

Transfert vs Démantèlement

	Transfert	Démantèlement
Âge des répondants	62 ans	49 ans
Nombre d'années à la ferme	32 ans	19 ans
REER	100 000 \$	37 000 \$
Actifs totaux	1 800 000 \$	1 000 000 \$
Endettement	24%	41%
Produits bruts	360 000 \$	245 000 \$
Solde résiduel	22 000 \$	-10 000 \$
Don au transfert	50%	
Impôt payé	3,80%	7,10%

Si l'on compare les transferts et les démantèlements, on constate :

-Que l'on démantèle plus jeune. On a donc passé moins de temps sur l'entreprise et donc moins de temps pour constituer un fonds de pension (d'autant plus que les situations financières sont généralement difficiles).

-Que les entreprises démantelées sont plus petites, plus endettées, plus en difficultés (solde résiduel négatif).

-Que les montants retirés de la transaction sont sensiblement les mêmes (600-650000 \$)

-Que le démantèlement coûte plus cher en impôt (ce qui est logique vu que les règles fiscales de roulement ne s'appliquent pas).

On ne démantèle pas pour prendre la retraite (50 ans) mais pour réaliser une deuxième carrière professionnelle.

L'agriculture n'a été qu'une étape dans la vie

Transfert vs Démantèlement

- **Dynamique familiale**
- **Différentes préoccupations :**
 - Transfert : familiales et patrimoniales
 - Démantèlement : financières
- **Élément déclencheur du processus :**
 - Transfert : interne
 - Démantèlement : externe

Traget Laval

Une différence importante : la dynamique familiale. Pour les transferts dans 85 % des cas, l'agriculture est un projet de couple et/ou de famille. Les conjointes sont très impliquées et actives dans la vie de la ferme. Dans les cas de transferts ce % est seulement de 20 %. (référence conf Diane Elizabeth)

Les préoccupations sont différentes : dans les transferts, on se préoccupe de l'équité, l'entente familiale, la survie de l'entreprise et du bien être à la retraite. Dans les cas de démantèlements : retirer le maximum de la transaction.

L'élément déclencheur du transfert est très souvent interne à l'entreprise et se résume dans la majorité des cas : la venue de la relève sur l'entreprise et la pression qu'elle exerce « Tasse toi, j'arrive ! ». Dans les cas de démantèlement, le déclencheur est très souvent externe : offre d'achat que l'on ne peut refuser, offre d'emploi, le prix des quotas. Dans quelques cas, les difficultés financières, l'absence de relève ont été le déclencheur.

Transfert vs Démantèlement

- **Fermes démantelées plus petites et plus endettées**
- **Planification :**
 - Transfert : moyen terme
 - Démantèlement : court terme
- **Taux de satisfaction des agriculteurs**
 - Transfert : élevé ou très élevé
 - Démantèlement : moyen

Traget Laval

Démantelées plus petites plus endettées : on en a déjà parlé
Planification : Autant dans les cas de transfert, on constate des montages légaux (structures d'entreprise) plus ou moins complexes, autant dans les cas de démantèlements, il n'y a pas vraiment de stratégie. On est dans une situation d'urgence. La décision de démanteler est souvent difficile et pénible à prendre que lorsqu'elle est prise on l'exécute rapidement. Cependant il y aurait sans doute intérêt même dans les cas de démantèlements à prendre le temps de mieux planifier cet évènement.

Quant à la satisfaction des répondants : les gens qui ont transféré leur entreprise sont satisfaits et très satisfaits de l'opération. Ceux qui ont démantelé le sont beaucoup moins. Le démantèlement est souvent vécu comme une obligation de dernier recours alors que le transfert procure une grande fierté de voir l'entreprise continuer. C'est la pérennité de l'œuvre et de la personne. De plus, dans la majorité des transferts, les agriculteurs retirés continue à aller sur la ferme, il n'y a pas de coupure drastique entre la vie professionnelle et la retraite,...

Conclusion

- **Un transfert s'organise à long terme**
 - ✓ **Endettement et investissement à contrôler**
 - ✓ **Diversification des placements**

- **La structure juridique et la fiscalité ne sont pas des éléments problématiques**

Traget Laval

Un transfert s'organise à long terme :

- autant il faut que la famille se prépare à ce transfert : la relève à prendre l'entreprise, les parents à se retirer avec une retraite décente

- autant il faut que l'entreprise soit prête (efficacité, endettement) :

- les investissements de dernière minute pour grossir l'entreprise et accueillir la relève ne sont pas les meilleurs !

- Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier est une solution à envisager pour diminuer la pression financière lors du transfert.

« Quand on a acheté on pensait au transfert ! »

Structure juridique et fiscalité ne sont pas des éléments problématique en autant qu'ils soient prévus dans la planification ! Le plus important est de savoir ce que l'on veut, ensuite on utilise les outils légaux et fiscaux pour y arriver avec l'aide des spécialistes dans le domaine.

Conclusion

- **Souvent, le démantèlement n'est pas le premier choix.**
- **La dynamique de couple a un impact important sur la décision.**

Traget Laval

Le démantèlement est rarement le premier choix. Ce n'est pas la solution préférée ou souhaitée

La dynamique de couple et familiale nous est apparue très importante. Quand l'agriculture est une affaire de couple et de famille, il est plus facile de transmettre ses valeurs à la relève et de relativiser les compromis nécessaires au transfert pour assurer la pérennité d'une œuvre commune.

En terminant nous vous laisserons sur deux questions : Quel est l'ampleur du phénomène de démantèlement ? Il semble s'accroître, grandement favorisé par la valeur des actifs agricoles en outre, alors que l'UPA et la FRAQ parlent de maintenir le nombre d'entreprises agricoles au Québec. Comment concilier les intérêts financiers de l'agriculteur avec les intérêts collectifs du secteur agricole ?

Bonne réflexion et merci de votre attention

Merci!

Traget Laval

Colloque sur l'établissement des jeunes en agriculture



Conférence de
Isabelle Allard
et
Jean Philippe Perrier

Période de questions

Traget Laval